

RÉSERVATION

Classe de patrimoine

Information sur l'établissement

Nom de l'établissement :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Nom et adresse de facturation (si différents) :

Le coût d'une classe de patrimoine, voté au conseil municipal d'avril 2025 est de :

408 € en tarif plein

214.5 € en tarif réduit (établissement de QPV...)

Information sur la classe

Nom de l'enseignant, porteur du projet :

Mail :

Niveau de la classe (cycle 3 et 4) :

Effectif :

Sélection de la classe de patrimoine de 4,5 jours sur la thématique :

Angers au Moyen Âge

Angers du 19^e au 21^e siècle

Objectifs pédagogiques (veuillez développer pourquoi vous souhaitez inscrire votre classe à ce dispositif) :

RÉSERVATION

Classe de patrimoine

Période souhaitée, si la classe est sélectionnée :

(nous essayerons dans la mesure du possible de respecter votre choix)

- Pas de préférence
- Novembre/décembre 2025 (uniquement pour une classe de patrimoine *Angers au Moyen Âge*)
- Janvier/février 2026 (uniquement pour une classe de patrimoine *Angers au Moyen Âge*)
- Mars/Avril 2026 (pour une classe de patrimoine *Angers au Moyen Âge* et *Angers du 19^e au 21^e siècle*)
- Mai/juin (uniquement pour une classe de patrimoine *Angers du 19^e au 21^e siècle*)

Pour l'année 2025/2026, 16 classes seront sélectionnées et réparties comme suit : 12/3 classes pour *Angers au Moyen Âge* et 3/4 classes pour *Angers du 19^e au 21^e siècle*.

Ces classes se dérouleront de novembre 2025 à mai/juin 2026.

Cette demande n'a pas valeur de réservation. Celle-ci sera effective qu'à réception d'une confirmation de participation qui vous sera envoyée par mail fin juin-début juillet.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé par la Ville pour autoriser l'accès aux animations du service Angers Patrimoine. Elles sont conservées pendant 2 ans et sont destinées uniquement au service Angers Patrimoine.

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des Données du 27 avril 2016 et à la Loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée, vous bénéficiez de droits sur vos données (accès, rectification, opposition, suppression...). Pour exercer vos droits ou pour toute question relative à ce traitement, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : DPO@ville.angers.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante : Ville d'Angers / Mission Informatique et Libertés – DPO BP 80011 49020 ANGERS CEDEX 02 Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (Cnil)

Fait à Angers le :

Signature :